

209^e mise aux enchères publique des vins de la Ville : le succès au rendez-vous

Grand succès pour la 209^e mise aux enchères publique des vins de la Ville qui s'est tenue samedi 10 décembre à la salle du Conseil communal à Lausanne. Sur une répartition de lots de 46 litres (l'équivalent de 60 bouteilles de 75 cl.) à 3'800 litres, la totalité des vins ont trouvé preneur sur l'ensemble de la mise. Ce sont ainsi 180'626 litres de vin blanc et rouge et 780 bouteilles qui ont été attribuées, pour un montant total de 1'720'544 francs.

Soutenue par une large campagne de promotion, les vins des cinq domaines viticoles ont connu un intérêt marqué durant l'édition 2011. Nouveauté cette année, l'ordre de passage des domaines a été revu, le domaine du Burignon, sur l'appellation Saint-Saphorin, venant clore la mise. La taille ainsi qu'une légère augmentation du nombre de lots ont été également repensés, offrant ainsi aux acheteurs privés l'occasion d'acquérir des lots de 46 litres, l'équivalent de 60 bouteilles de 75cl.

La mise à prix des vins a été légèrement adaptée aux marchés, dopant l'intérêt d'un public de connaisseurs. Parmi celui-ci, de nouveaux acheteurs se sont manifestés. La majorité des miseurs sont issus du secteur privé, de la restauration et du négoce. Au total, ce sont 180'626 litres – rouge et blanc – qui ont été vendus - soit la totalité de la production - pour un montant global de 1'720'544 francs.

Traditionnellement jugés comme premiers indicateurs du nouveau millésime pour le marché viticole local, ces résultats sont encourageants face aux difficultés économiques actuelles du marché de la viticulture. Afin de maintenir ces bonnes perspectives, les efforts seront poursuivis pour dynamiser la mise aux enchères de l'année 2012.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00**
- Tania Munoz, responsable es vignobles, 021 315 42 84**

Lausanne, le 20 décembre 2011